

## **Les Etats généraux de l'alimentation : comprendre comment les prix, les marges et les subventions sont fixés**

LE MONDE | 03.09.2015 à 11h04 • Mis à jour le 20.07.2017 à 17h25 |

Par Les Décodeurs, [Jérémie Baruch](#) et [Samuel Laurent](#)

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/03/comprendre-la-crise-des-eleveurs\\_4744611\\_4355770.html#KjyedXpEkB8Di1Tq.99](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/03/comprendre-la-crise-des-eleveurs_4744611_4355770.html#KjyedXpEkB8Di1Tq.99)

Les états généraux de l'alimentation se donnent pour but un partage plus équitable des marges entre producteurs, industriel et distributeur.

*C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron : permettre aux agriculteurs de vivre dignement, freiner la guerre des prix dans la distribution et répondre aux nouvelles attentes des consommateurs à la recherche de qualité. Lancés le jeudi 20 juillet, les états généraux de l'alimentation tenteront de donner une réponse concrète à ces objectifs d'ici le mois novembre. Pour les producteurs, qui dénoncent cette situation depuis plusieurs années, il y a péril dans la demeure si un partage plus équitable des marges n'est pas trouvé.*

### **1. Comment sont fixés les prix des produits agricoles ?**

Le système est assez complexe et dépend du type de produit :

#### **Porc : une bourse en Bretagne**

Le prix du porc est fixé en Bretagne, au marché au cadran de Plérin – la [Bretagne](#) représente 60 % de la production de porc en [France](#). Là, les éleveurs proposent leurs marchandises aux abattoirs, selon un principe d'enchères dégressives. L'acheteur propose un prix, c'est aux éleveurs de l'accepter ou non.

Le marché de Plérin établit ensuite la tendance nationale des prix. Puis les abattoirs revendent la viande achetée à la [grande distribution, en fixant les prix de gré à gré](#). Enfin, la viande est vendue dans les super et hypermarchés, à un prix que fixe l'enseigne.

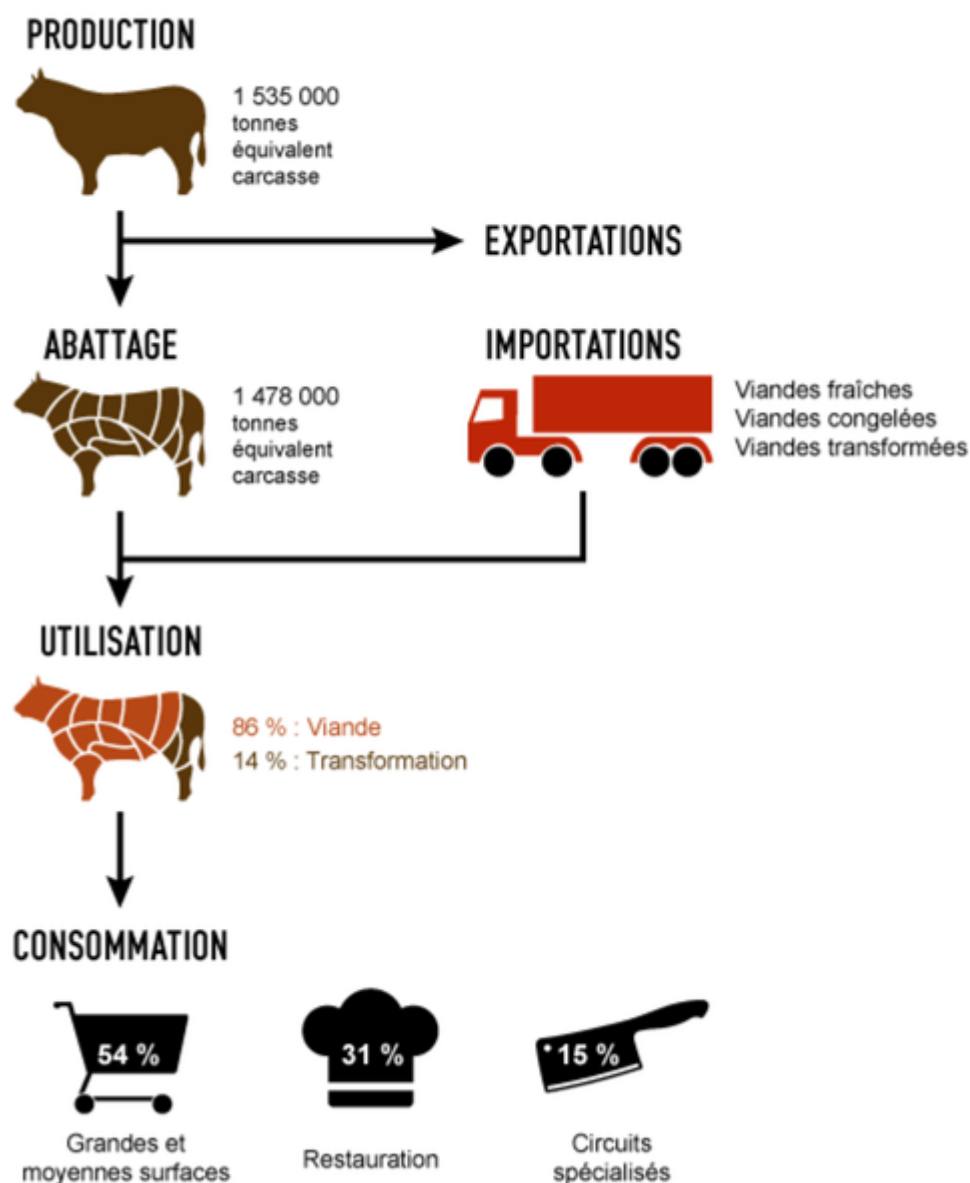
Deux importants transformateurs de viande, la coopérative Cooperl et la société Bigard-Socopa, ont boycotté plusieurs ventes en août car ils ont estimé que les hausses successives du prix du porc, convenues lors de l'accord avec les éleveurs, étaient en « *total décalage avec le prix de marché européen* ».

#### **Bœuf : un prix moyen et libre**

Pour le bœuf, le prix d'achat est négocié entre éleveurs et négociants ou abatteurs. C'est ensuite un organisme public, France AgriMer, qui calcule une tendance moyenne à [partir](#) des prix d'achat déclarés par les abatteurs. Mais la grande distribution peut aussi [proposer](#) des achats en grande quantité à un prix fixe, ce qui fait pression sur l'abatteur, qu'il répercute sur le livreur.

image: [http://img.lemde.fr/2015/09/03/0/0/974/1200/534/0/60/0/c7da39e\\_5051-tzqtmr.png](http://img.lemde.fr/2015/09/03/0/0/974/1200/534/0/60/0/c7da39e_5051-tzqtmr.png)

## Filière de la viande bovine, en 2012



### Lait : un double système

Le lait, lui, obéit à des règles plus complexes encore : près de la moitié des éleveurs travaille avec des [entreprises](#) sous la forme de contrats quinquennaux, quand l'autre vend à des coopératives. Depuis 2010 et 2012, une loi et une directive européenne renforcent le recours à des négociations entre acteurs de la filière pour, notamment, [décider](#) du prix d'achat au producteur. Une structure, le CNIEL ([centre](#) interprofessionnel de l'économie laitière) [aide](#) à la fixation de ces prix grâce à des grilles de référence et des indicateurs.

Parmi ceux-ci le prix de produits issus du lait (beurre, poudre de lait, fromages), qui est, lui, fixé au niveau mondial, mais aussi le prix de vente dans d'autres pays, en premier lieu l'[Allemagne](#). Le prix fixé dans le cadre des accords peut également [fluctuer](#) régulièrement, notamment en fonction de la qualité du lait.

Evidemment, rien n'interdit à une enseigne de grande distribution de se [fournir](#) en viande ou en lait à l'étranger si elle le souhaite, même si des actions ont été mises en place pour [favoriser](#) l'achat de viande française, notamment un label qualité.

## 2. Qui touche quoi ?

Ce principe de prix crée des tensions récurrentes au sein de la filière : de l'éleveur au consommateur, en passant par l'équarrisseur ou la grande distribution, chacun essaye de [tirer](#) son épingle du jeu. Et en cas de crise, chacun se renvoie la balle.

### Prix moyen d'une carcasse de vache

**Janvier 2016**

• Entrée d'abattoir : **3,17 €**

• Sortie d'abattoir : **4,99 €**

• En rayon de supermarché (TVA incluse) : **7,17 €**

Source : [Agrimer, Observatoire des prix et des marges](#)

En juin 2015, l'ensemble de la filière s'était déjà réuni pour se [mettre](#) d'accord sur le fait d'augmenter progressivement les prix, de manière à ce que les éleveurs puissent [couvrir](#) leurs coûts de production. Mais dès le mois de juillet 2015, les éleveurs et [le médiateur désigné par le gouvernement](#) ont constaté que certains autres acteurs n'ont pas joué le jeu.

Le rapport du médiateur semble pointer plusieurs points : d'une part, si la filière porcine a respecté l'accord et augmenté les prix, ce n'est pas le cas pour le bœuf, où seulement « *la moitié du chemin a été fait* », selon l'ancien président de la FNSEA, Xavier Beulin. Un constat corroboré par les chiffres du ministère : depuis 2012, la marge brute de l'[industrie](#) et de la grande distribution a bien augmenté.

### Vente bovine : depuis 2012, une augmentation de la marge brute de l'industrie et de la grande distribution

**2016**

• Marge brute distribution: **2,03 € / kg**

• Marge brute abattage découpe: **1,82 € / kg**

Source : [France Agrimer - Observatoire des prix et des marges](#)

## 3. Quelles subventions ?

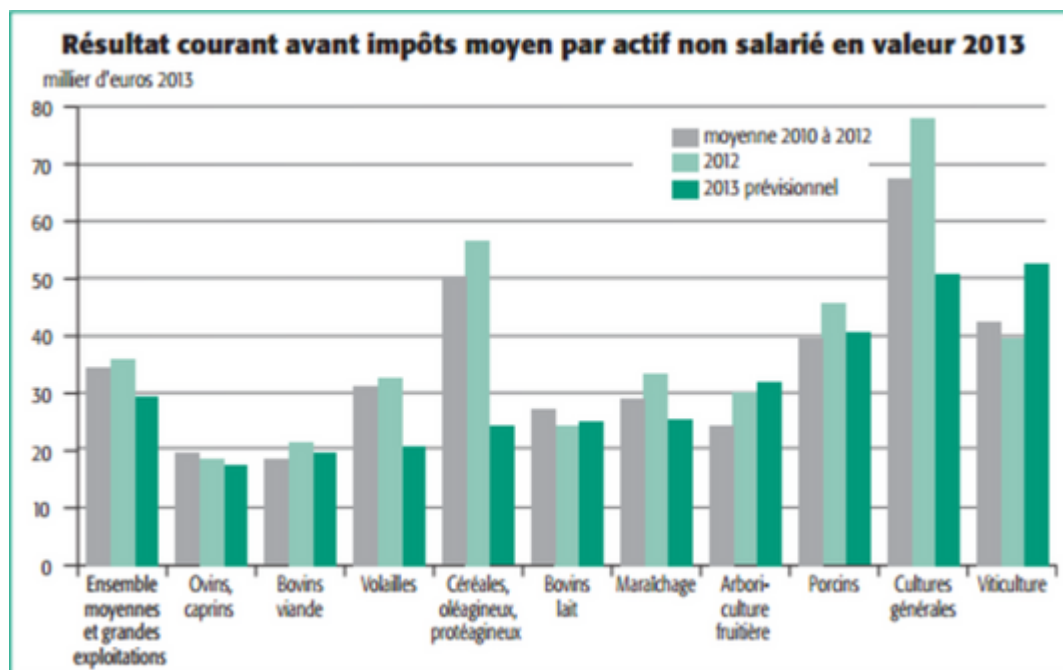
A cela s'ajoute la question des subventions européennes et françaises. En moyenne, selon un rapport des services de statistiques du ministère de l'agriculture (Agreste), elles représentent 11 % du chiffre d'affaires de l'[agriculture](#) en 2012, mais peuvent [aller](#) jusqu'à 15 % (dans 30 départements), voire 20 % (13 départements).

Selon l'Insee, en 2006, les aides atteignaient 40 800 euros par an en moyenne pour les exploitations spécialisées en bovins à viande, et 26 300 euros pour les exploitations spécialisées en bovins laitiers. L'institut montre la progression inexorable du poids des subventions dans le résultat des exploitations. Depuis 2000, plusieurs secteurs affichent une part supérieure à 100 %, du fait du déficit chronique des exploitations.

Si les aides sont importantes, voire maintiennent en vie des filières agricoles qui ne s'en sortiraient pas sans, elles ne sont pas corrélées avec le revenu généré par les agriculteurs selon les filières, qui peut [être](#) très disparate. Comme on le voit dans le graphique ci-dessous, tiré d'une étude de l'Agreste en 2013, les céréaliers génèrent en moyenne un résultat largement

supérieur à celui des éleveurs, particulièrement de vaches à viande. Les éleveurs de porc, eux, sont mieux lotis, sans [atteindre](#) les niveaux de résultat des céréaliers.

image: [http://img.lemde.fr/2015/09/03/0/0/1800/1190/534/0/60/0/d47e799\\_4284-1jrual4.png](http://img.lemde.fr/2015/09/03/0/0/1800/1190/534/0/60/0/d47e799_4284-1jrual4.png)



Source : SSP - Agreste, Rica, indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Résultat

courant avant impôts moyen par actif non salarié.

## 4. Une crise ancienne et complexe

L'agriculture française est en crise depuis des décennies, mais son état semble s'aggraver. Pourtant, il n'est pas évident de pointer une cause unique.

La [taille des exploitations françaises, notamment face aux allemandes](#), mais aussi la [multiplication des normes](#), des labels et des contraintes, qui obligent les agriculteurs à des investissements de plus en plus conséquents pour les mises aux normes, ou encore la [variabilité des prix des matières premières](#) (le soja ou le maïs qui servent à l'alimentation des bêtes, par exemple). Des critiques se font également jour au sein de la filière agricole contre certaines situations jugées privilégiées par rapport à d'autres (les grands céréaliers, notamment).

Mais les choses sont loin d'être si simples : certaines exploitations plus petites, qui n'ont pas eu besoin de grands investissements structurels, s'en sortent parfois aussi bien en termes de revenu que de gros agriculteurs ayant acheté beaucoup de matériel et ayant amassé des terres dont ils ont du mal à s'occuper seuls. De même, la production bio peut s'avérer plus rentable qu'une production plus classique.

## Détails des dépenses pour produire 1000 litres de lait

Les charges pour l'alimentation des vaches constituent la plus grande part des coûts des producteurs de lait

Les éleveurs, eux, citent la chute des cours des produits et la hausse de leurs coûts (alimentation des animaux, cotisations sociales, engrais, etc.). Autre élément de difficulté, la

météo, et la sécheresse, qui rend difficile de [nourrir](#) les animaux sans [recourir](#) au foin prévu pour l'hiver, et qu'il faudra donc racheter...

Une chose est certaine : on constate une double diminution sur long terme, à la fois du nombre d'exploitations pratiquant l'élevage bovin et sur le nombre de têtes de bétail.

Selon les chiffres du ministère, on comptait un peu moins de 515 000 exploitations agricoles en 2010, contre presque 700 000 en 2000, soit un quart de moins en dix ans.

La situation des filières d'élevage est pire : on compte 34 % d'exploitations laitières et 27 % des exploitations de vaches à viande de moins en 2010 qu'en 2000. Au total, ce sont environ 85 000 élevages bovins qui ont disparu en dix ans, dans des exploitations dont la taille a plutôt tendance à [augmenter](#).

Le cheptel bovin a également diminué en France : il était de 20,3 millions de têtes de bétail en 2000, il n'est plus que de 19,5 millions aujourd'hui, soit presque 800 000 bêtes en moins.

La carte ci-dessous montre, pour chaque département, l'évolution du nombre d'exploitations d'élevage bovin et du nombre de têtes de bétail. L'ouest de la France, où se concentrent les actions des agriculteurs, fait partie des régions les plus touchées.

Dernier problème connu, le vieillissement des agriculteurs. Selon [la mutuelle sociale agricole \(MSA\), en 2011](#), les chefs d'exploitation avaient un âge moyen de 47,8 ans. Les 50-54 ans représentent à eux seuls près de 20 % des chefs d'exploitation.